

EXERCICE 2020-2021

Record historique pour le machinisme



Après une baisse de 16 % en 2020-21, la collecte pourrait remonter de 7 % sur la campagne en cours, sans retrouver les niveaux antérieurs.

L'exercice 2020-2021 de la CAL a été marqué par la sécheresse ayant accompagné la précédente récolte, une évolution réglementaire un peu plus marquée dans la préservation de l'environnement et les conséquences de la pandémie de coronavirus sur le fonctionnement de l'entreprise. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires affiche une stabilité à 199 M€ (+ 1 M€). Il avait atteint 211 M€ en 2018-2019. Les céréales reproduisent un score identique à 84 M€, tandis que les approvisionnements perdent 4 M€ à 44 M€. Une diminution compensée, au quasi-euro près, par le machinisme qui bat un record historique à 46 M€. L'élevage gagne, pour sa part, 1 M€ à 25 M€.

La collecte 2020 avait terminé à 368.627 t, en baisse de 16 %, orges, blé, colza étant tous impactés. Les orges ont révélé des taux élevés de protéines et des repousses de blé ; le colza produisait des taux d'huile dans la moyenne et le blé «une qualité parfaite». En approvisionnement, le chiffre d'affaires phyto est resté stable ; les semences ont enregistré une baisse du nombre de doses maïs ; l'aliment du bétail a vécu le transfert d'une partie de l'activité vers Vertugo et la reconquête commerciale par Lorial a été décrétée, après qu'elle eut marqué le coup.

Cycle positif de cinq ans

La performance est venue du machinisme dont le chiffre d'affaires a gagné 10 % en un an, le matériel neuf représentant 57 % du total. «Le carnet de commandes au 30 juin dernier ressortait à 9,8 M€ en hausse de 46 %» indique Didier Lemarquais. Outre l'effet du plan de relance pour l'agriculture générant des équipements en ferme, la hausse des tarifs participe aussi à la progression de ce secteur, qui voit, en outre, son activité «bien-être animal, croître de 36 %». Si on additionne les filiales, le pôle agroéquipements a progressé de 13 % à 80 M€. Didier Lemarquais se réjouit «d'un cycle économique

de cinq ans très positif», mais il anticipe sur un retour dans l'autre sens, à partir du second semestre 2022.

Sur le plan financier, le directeur administratif et financier, Michel Vogin, explique que la marge brute a baissé de 3,3 M€ à 26,9 M€, conséquence directe de la décision du conseil d'administration d'apporter plus tôt une rémunération aux adhérents, sans attendre le versement des ristournes. Un résultat financier non négligeable de 4,8 M€ a été rendu possible grâce au versement de dividendes par Vertugo qui met en œuvre les magasins Point Vert, et la reprise partielle d'une provision pour risque de dépréciation des titres CLOVIS. Le résultat net a été arrêté à 5,4 M€, contre 2,8 M€ l'année antérieure. 1,877 M€ sera redistribué.

Les perspectives pour la collecte en cours tablent sur une reprise de 7 % à 393.000 t, sans retrouver les niveaux des trois campagnes antérieures. Le colza tombe à 23.000 t, soit 41 % de ce qu'il pesait encore en 2018, et avec un faible taux d'huile. Le blé 2021 se caractérise par des Ps faibles et la présence élevée de fusariose. «Au 31 août, 45 % du blé meunier étaient déjà déclassés en fourrager» regrette Éric Chrétien, le directeur général.

Sur le plan des cotations, la campagne 2021-22 a démarré proche de 210 €/t pour atteindre 300 €/t sur le MATIF à la mi-novembre. Des niveaux jamais rencontrés, laissant augurer des prix rémunérateurs et des compléments de prix significatifs, sous condition de qualité. Même tendance pour le colza à 675 €/t mi-novembre. Le revers de la médaille de cette envolée des matières premières est son rejaillissement sur le prix des intrants. Celui des engrais, et de la solution azotée notamment ressort actuellement à 650 €/t, là encore du «jamais vu». Des évolutions qui pourraient se traduire par des décisions radicales de changement d'assolement sur certaines exploitations, en quête d'optimisation économique.

COOPÉRATIVE AGRICOLE LORRAINE

Une double transformation immédiate

Le changement de modèle économique nécessaire s'enclenche à la CAL. La transformation va porter sur le pôle végétal et celui du machinisme. Avec une montée en puissance en 2022.



Éric Chrétien (directeur général), Jean-Paul Marchal (président), Jean-Marc Oudot et Bruno Collin (vice-présidents).

La Coopérative Agricole Lorraine vient de tenir ses assemblées de section décentralisées. Le parcours entamé le 16 novembre, à Dieulouard, revêtait une certaine émotion pour Jean-Paul Marchal, élu de ce secteur. Le président de la CAL vivait là son dernier rendez-vous local annuel, puisqu'il a confirmé qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat, à l'issue de l'assemblée générale plénière du 17 décembre prochain.

Il a remercié ses pairs de lui avoir accordé sa confiance pour les représenter, alors qu'il n'était âgé que de vingt-huit ans. «J'ai vécu une expérience formidable, j'ai commencé mon expérience en machinisme, se souvient-il. Puis la présidence fut soignée et passionnante, et ces derniers temps, nous avons amorcé un virage du fonctionnement du conseil d'administration, à travers le projet Lorraine 2025».

Faire mieux, en faisant autrement

L'année 2022 sera celle des changements à la CAL puisque le directeur général, Éric Chrétien, fera valoir ses droits à la retraite, en cours d'exercice. L'intense réflexion qui mûrit depuis plusieurs années débouche aujourd'hui sur deux transformations majeures de la coopérative, celle du pôle végétal et celle du machinisme. «L'environnement de la CAL bouge, tant sur le plan législatif que celui des exigences sociétales, de la numérisation des procédures, des modèles de distribution. Les adhérents doivent pouvoir sécuriser leur revenu et le système coopératif se remet en cause» rappelle Jean-Paul Marchal.

En interne, le défi n'est pas mince car près de la moitié des personnels partira à la retraite dans les cinq ans à venir. «Les recrutements sont plus compliqués, les attentes des salariés plus spécifiques» relève Éric Chrétien. Le terrain souhaite obtenir des réponses plus rapides à des problématiques toujours plus complexes. Le nouveau modèle qui va se déployer a pour ambition de «faire mieux, en faisant autrement». Une «nécessité immédiate qui s'appuie sur l'optimisation économique et l'accompagnement des adhérents».

Concernant le pôle végétal, «notre état d'esprit est de remettre le revenu de l'agriculteur au cœur du débat, en cohérence avec les attentes du moment» résume Pierre-Yves Simonin, le président de la commission céréales. La grosse «révolution» sera d'abandonner l'actuel fonctionnement par secteur géographique, au profit d'une organisation «par métier», en quatre subdivisions : commerce, administration des achats et des ventes, exploitation et approvisionnement. «Il s'agit de gagner en efficacité, en performance et en réactivité, en misant sur des interlocuteurs spécialisés» argumente Éric Chrétien.

Un directeur pour le pôle végétal

Un directeur a d'ores et déjà été recruté pour manager ce pôle. Gilles Lassagne devait entrer en fonction le 1^{er} décembre. Il chapeaute les quatre responsables de subdivisions, appuyés par un ingénieur qualité. À chaque étage est inscrite la priorité de «placer l'adhérent au centre des préoccupations» par une plus grande proximité avec lui. Le gain en performance devra s'inscrire au mieux dans le respect de l'obligation réglementaire de séparer la vente du conseil. Les installations et la logistique transport sont rassemblées sous le nouveau service exploitation. La volonté est de fluidifier les demandes et les besoins des agriculteurs, pour des activités liées, pratiquées par des collaborateurs présents sur des mêmes sites.

La seconde évolution fondamentale qui va se concrétiser est celle du pôle agroéquipement. Elle nécessitera d'ailleurs une assemblée générale extraordinaire, pour mise en application au 1^{er} mars prochain.

Double filialisation du machinisme

Elle consistera en une double filialisation, précise Jean-Marc Oudot, le président de la com-

mission machinisme. L'une sera dédiée à John Deere et aux autres marques, et structurée sur la base actuelle des Établissements Hennequin. L'autre en direction de JCB, pour ce qui concerne l'activité télescopique. Les futurs noms de ces deux nouvelles sociétés détenues à 100 % par la CAL n'ont pas été révélés. Les objectifs sont résumés par Didier Lemarquais, le directeur du pôle agroéquipement «améliorer notre présence commerciale pour développer la part de marché ; améliorer la stratégie services et diversifier l'activité». L'augmentation importante du chiffre d'affaires global ainsi que de l'activité avec les tiers non associés rendaient incontournable cette réforme.

Outre les exigences de plus en plus prégnantes des concédants, en termes de performance, d'engagement et de transfert de compétences, la future organisation devra répondre aux mêmes impératifs que ceux exprimés par le pôle végétal au niveau de la relation adhérents, de la gestion des compétences et des ressources humaines, ainsi que de la transition numérique. Là aussi, la nouvelle organisation reposera sur les métiers : commerce, administration des ventes, service après-vente.

L'autre grand dossier pour 2022 sera le renouvellement du partenariat avec John Deere qui vient à échéance à la fin de l'année prochaine. Le constructeur affiche de nouvelles exigences sur la taille des concessions, leur rayonnement régional, l'organisation managériale et la prise en compte des nouvelles technologies à travers la Data. La CAL est complètement impliquée sur le sujet pour lequel les discussions sont engagées.

Jean-Luc MASSON

LE VENDREDI 17 DÉCEMBRE

L'économie post-Covid à l'Ag de la CAL

Pour son assemblée générale plénière, le vendredi 17 décembre, à partir de 9h30, à l'espace Prouvé, à Nancy, la Coopérative Agricole Lorraine accueillera Thierry Pouch, économiste à l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture. Cet intervenant au club Deméter s'exprimera sur «l'économie post-Covid et ses conséquences dans le domaine agricole».